

## Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 18 au 22 mai

	Au 20/05	Var vs 14/05
EUR/CHF	1,0590	+0,69%
USD/CHF	0,9678	-0,51%
SMI	9 790.85	+3,63%
Taux 10a	-0,50%	+3pb

### I. –Faits marquants : Le Conseil Fédéral met progressivement un terme aux mesures d'aide prises en lien avec le Covid-19.

Le Conseil fédéral a annoncé la suppression au 1<sup>er</sup> juin de certaines mesures de renforcement exceptionnel du dispositif de chômage partiel adoptées en mars :

- Suppression de l'éligibilité extraordinaire aux indemnités publiques de chômage partiel pour les personnes qui occupent une position assimilable à celle de l'employeur et pour le conjoint ou partenaire de ces personnes ;
- Suppression de l'éligibilité des apprentis aux indemnités publiques de chômage partiel ;
- Remise en place du délai de préavis pour la demande de chômage partiel.

Les autres mesures de soutien prises dans l'ordonnance COVID-19 Assurance-chômage devraient rester en place jusqu'au terme de celle-ci, le 31 août 2020.

De même, le Conseil fédéral met fin aux conditions exceptionnelles de travail dans les hôpitaux. Le personnel hospitalier pourra retrouver, à partir du 1<sup>er</sup> juin, les horaires de travail et les périodes de repos prévus par la loi.

Pour rappel, les annonces sur la prochaine étape d'allègement des restrictions, notamment concernant les établissements d'enseignement supérieur, les secteurs de la culture, du tourisme, de la restauration ou encore les rassemblements de personnes seront faites par le Conseil fédéral le 27 mai.

### II. –Situation sanitaire

#### 1. Epidémiologie au : [22 mai 2020, 14h](#)

	Cas confirmés source OFSP (et source cantons)	Décès source OFSP (et source cantons)
<b>Vendredi 22 mai</b>	30 707 (30 633)	1 638 (1 903)
<b>Jeudi 21 mai</b>	30 533 (30 627)	1 634 (1 903)
<b>Mercredi 20 mai</b>	30 531 (30 622)	1 634 (1 903)
<b>Mardi 19 mai</b>	30 510 (30 584)	1 634 (1 902)

## 2. Stratégie de « déconfinement »

- Les célébrations religieuses pourront reprendre à partir du 28 mai. Le Conseil fédéral a conditionné cette ouverture à la mise en place de plans de protection par les communautés religieuses.

## 3. Suivi de l'épidémie par une application mobile

- Le Conseil fédéral a transmis un message au Parlement fédéral afin que celui-ci se prononce sur la mise en place d'une application mobile de traçage des contacts, nommée SwissCovid. Cette application, au code ouvert sur une architecture décentralisée et à l'utilisation exclusivement réservée au Covid-19, sera basée sur la technologie bluetooth (et non géolocalisation) et sur le volontariat de la population. Un essai pilote se déroule actuellement avec le concours de l'armée. L'application pourrait être disponible fin juin, après le vote au Parlement. Le Conseil fédéral est prêt à discuter avec ses pays voisins pour établir une interopérabilité internationale. Un point presse technique spécifique sera réalisé lundi 25 mai par la Confédération.

## 4. Vaccination

- Le Conseil fédéral a chargé les Départements de l'Intérieur et de la Défense de débiter des négociations de contrats avec les différents fabricants de candidats vaccins, afin d'assurer un approvisionnement pour la Suisse.

# III. Mesures économiques

## 1. Réflexion sur de nouvelles mesures économiques

Le Conseiller fédéral en charge de l'Economie, Guy Parmelin, considère l'idée d'accélérer des projets publics déjà approuvés, notamment les projets d'infrastructures, pour soutenir l'activité des entreprises. Dans une [interview](#) accordée à la NZZ Am Sonntag, il affirme souhaiter privilégier autant que possible dans le cadre du droit applicable les entreprises suisses dans les procédures d'appels d'offres publics.

## 2. Réduction des loyers commerciaux

- Les chemins de fer fédéraux suisses (CFF) ont annoncé renoncer aux loyers des commerces qui ont été contraints de fermer par les mesures de restriction du Conseil fédéral et réduire ceux des commerces qui ont pu rester ouverts en fonction de leur chiffre d'affaires. En fonction de l'activité, la période prise en compte est du 17 mars au 26 avril, au 10 mai ou au 8 juin. Au niveau fédéral, le Conseil fédéral s'était exprimé contre une telle mesure mais le Parlement devrait se prononcer en plénière, lors de la session de juin sur une motion adoptée par les commissions de l'économie du Conseil des Etat et du Conseil national.

## 3. Aides à la consommation

- Plusieurs communes ont distribué des bons d'achat de plusieurs dizaines de francs à leurs citoyens utilisables dans les commerces de proximité. Le Parti socialiste milite pour qu'une telle mesure soit prise au niveau national afin de favoriser la consommation dans les secteurs les plus affectés par la crise.

## 4. Justice

- Le Conseil fédéral a suspendu les poursuites à l'encontre des agences de voyage. Cela concerne uniquement les créances concernant le remboursement des sommes déjà versées pour des voyages annulés à cause du Covid-19. Les poursuites sont suspendues du 21 mai au 30 septembre 2020. Les créances restent dues.

#### 5. Médias

- Le Conseil fédéral a accordé une aide de 40 millions CHF, issue de la redevance radio-télévision, pour les radios et télévisions suisses par des soutiens directs (environ 490 000 CHF par radio, 145 000 pour les radios à but non lucratif, 900 000 pour les chaînes de télévision) et la prise en charge des coûts de l'agence de presse Keystone-ATS facturés aux médias électroniques pendant 6 mois.
- La presse écrite locale et régionale sous abonnement sera distribuée gratuitement par La Poste à partir du 1<sup>er</sup> juin pendant 6 mois (aide de 12,5 millions CHF de la Confédération). 5 millions CHF minimum sont également prévus pour aider à financer certains coûts de distribution pour les journaux produits à raison de plus de 40 000 exemplaires par édition. Pour bénéficier de ces aides, les éditeurs doivent s'engager à ne pas verser de dividendes pour l'exercice 2020.

#### 6. Soutiens sectoriels

- Le Conseil fédéral a pris note de la motion du Parlement fédéral le chargeant d'octroyer une aide de 65 millions CHF aux institutions d'accueil extra-familial pour les enfants (crèches), financée au tiers par la Confédération et aux deux tiers par les cantons. Cette aide doit compenser les contributions des parents non perçues entre le 17 mars et le 17 juin 2020.
- La Confédération offre une aide financière de 10 millions de francs au secteur vinicole, répartie entre les cantons en fonction des surfaces cultivées. De plus, une aide de 2 francs maximum est faite pour chaque litre de vin AOC déclassé en vin de table. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin.

#### 7. Chômage partiel

- Le Conseil fédéral a annoncé un financement additionnel de 14,2 milliards CHF (en plus des 6 Mds CHF déjà validés le 6 mai par le Parlement) pour l'assurance chômage, afin d'éviter un endettement excessif de celle-ci et donc (en vertu du mécanisme de frein à l'endettement) une hausse des cotisations en 2021. En avril, le chômage partiel a coûté entre 5 et 7 milliards CHF à l'assurance chômage.

#### 8. Politique monétaire

Andrea Maechler, membre du directoire de la Banque nationale suisse (BNS), a indiqué être opposée à une contribution financière de la BNS aux mesures prises par la Confédération pour lutter contre la crise du coronavirus.

### IV. Situation économique

- Guy Parmelin, Conseiller fédéral en charge de l'Economie, le taux de chômage au sens du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) est attendu par les autorités à 4,1% en 2021 en Suisse. Pour rappel, la comptabilisation suisse du chômage diffère de celle du BIT : taux 2019 de 2,3% selon le SECO contre 4,4% selon le BIT.
- Selon une étude de ImmoCompass et Van Dijk Consultancy, le secteur du commerce de détail suisse aurait perdu l'équivalent de 8,1% de chiffre d'affaire annuel entre le 16 mars et le 11 mai. Deux tiers des entreprises auraient perdu l'équivalent de plus de 10% de CA annuel, 18% auraient en revanche augmenté leur CA (essentiellement les grandes surfaces). Des effets de rattrapage devraient toutefois être observés dans de nombreuses catégories de commerces qui ont été fermées.

## V. Secteur financier

- UBS étudie la possibilité de développer une offre digitale pour la gestion de fortune en Chine. La banque a déposé une demande en Chine pour obtenir une licence de banque numérique, afin de créer une plateforme en ligne.
- Le groupe Zurich Insurance estime le coût de la pandémie à 750 millions de dollars pour l'entreprise. L'assureur annonce se montrer flexible sur le paiement des primes de ses clients en Suisse en accordant des reports de paiement. Les locataires d'immeubles appartenant au groupe sont aussi concernés par ces [reports](#).

## VI. Secteurs non financiers

- Le Fonds national suisse (FNS) a alloué dix millions de francs à 36 projets de recherche sur les aspects sociaux et biomédicaux des épidémies. Les projets pourront démarrer le 1er juin.
- La groupe zougais Sika a annoncé avoir débuté la production de masques en France pour ses collaborateurs et ses clients. La production journalière est estimée à 15 000 masques.
- Les opérateurs de télécommunication Sunrise et Salt ont annoncé un partenariat, baptisé Swiss Open Fiber, dans le domaine de la fibre optique. L'objectif est de fournir une connexion haut débit « [ultrarapide](#) » à 1,5 million de foyers au cours des cinq à sept prochaines années, pour un investissement total allant jusqu'à 3 milliards de francs.
- L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a relevé de 1000 tonnes le contingent d'importation de beurre au 1er juin 2020 afin de pallier les insuffisances de la production nationale. Les parts de contingent sont en vente aux enchères jusqu'au 26 mai 2020.
- En 2019, 0,4% de la population a indiqué avoir travaillé via une plateforme numérique au cours des douze derniers mois en Suisse. Pour ce type d'activité, le prestataire de services est mis en contact avec le client via une plateforme numérique et le paiement intervient, en règle générale, aussi via la plateforme.
- La société Lonza a signé un accord avec la société américaine Moderna Therapeutics pour produire des ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA) pour un vaccin à technologie ARNm contre le SARS-CoV-2. La société qui fabriquera le produit final n'a pas été dévoilée. Lonza pense produire les premiers volumes d'ici février 2021.
- La start-up Check Your Health lance un auto-test d'anticorps contre le Covid-19 à réaliser chez par les particuliers eux-mêmes à domicile. Ce test, utilisant un prélèvement sanguin, recherche la présence d'IgG et d'IgM et aurait une fiabilité de 98 à 100%. Il est proposé à 120 CHF par unité.
- La société Roche a annoncé acquérir la société américaine Stratos Genomics pour un montant non dévoilé. Ce rachat doit permettre à Roche de développer un séquenceur à nanopores dans le but de séquencer l'ADN pour des tests de diagnostic.
- La société SoftwareONE a annoncé le rachat de la société australienne GorillaStack pour un montant non dévoilé. Par cette acquisition, SoftwareONE veut augmenter ses capacités de gestion cloud pour Amazon Web Services (AWS) et Microsoft Azure.